



MODE **D'EMPLOI**

Pour sortir gratuitement du P+R, un titre de transport réseau Mistral précédement validé à bord d'un bus (Maximum 60' avant) est obligatoire

Ouvert 7/7

(sauf 1er mai) LMmD de 05h00 > 22h00 JVS de 05h00 > 02h00

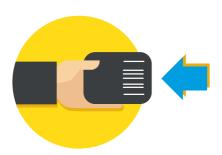


EN CAS D'ABSENCE DE TITRE ou DE TITRE NON VALIDÉ

une amende forfaitaire de 22 € s'appliquera. Réglement en CB à la caisse

J'utilise ma carte Mistral ou mon titre magnétique

1 à L'ENTRÉE



JE PRENDS MON TICKET P+R (à garder pour la sortie)

2 À LA CAISSE





J'INTRODUIS MON TICKET P+R DANS LE LECTEUR





JE PRÉSENTE MA CARTE MISTRAL SUR LA CIBLE SANS CONTACT



JE GLISSE MON TITRE MAGNÉTIQUE DANS LA FENTE DU LECTEUR

3



LE TICKET P+R M'EST RESTITUÉ POUR ME PERMETTRE DE SORTIR

À LA SORTIE

au niveau des barrières:



J'utilise mon smartphone avec l'appli "Seamless transportation"



- JE PRÉSENTE MON SMARTPHONE SUR LA CIBLE ORANGE À L'ENTRÉE DU P+R
- JE VALIDE DANS LE BUS OU LE BATEAU-BUS POUR ENREGISTRER MON VOYAGE
- À LA BORNE DE SORTIE, JE PRÉSENTE MON SMARTPHONE SUR LA CIBLE ORANGE

Si absence de titre : 22 € me seront facturés le mois d'après

reseaumistral.com f







